

Image not found or type unknown



Vente automobile par internet

Par **duponttony**, le **25/03/2008** à **11:00**

bonjour, rnje suis professionnel de l'automobilernj'ai mis en depot vente sur un site internet le vehicule de l'un de mes clients.rnlors le la mise en vente le vehicule avait 30000km mais mon client roulait toujours avec.rnun client du sud de la france est venu pour le voir et l'acheter mais le vehicule ne lui a pas plu car il avait quelques defauts de carrosserie et 7000km de plus que sur l'annoncernil me reclame un dedommagementrna savoir qu'il n'y a jamais eu de bon de commande d'etabli, simplement des conversation telephoniquernqu'est ce que je lui dois?